

Artiste de cirque

RNCP39409 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DNSP — Diplôme national supérieur professionnel
Code(s) NSF	133, 134
Formacode(s)	45020
Code(s) ROME	L1204, G1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACADEMIE FRATELLINI	3024923430003 3	Former et organiser l'évaluation
CENTRE NATIONAL ARTS DU CIRQUE	3413725220001 9	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE DES ARTS DU CIRQUE-TOULOUSE OCCITANIE	8420465180001 0	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme national supérieur professionnel d'artiste de cirque (DNSP AC) confère grade de licence.

Il est délivré dans 3 écoles supérieures de cirque, qui sont accréditées par le Ministère de la Culture.

La certification permet la maîtrise d'une ou plusieurs disciplines de cirque (jonglerie, aérien, acrobatie, équilibre, clown, dressage, magie...) mise(s) au service d'une œuvre, d'un numéro.

L'artiste de cirque se produit seul ou en collectif. Il peut interpréter un numéro ou intervenir dans la totalité d'un spectacle. Il travaille de manière itinérante, dans des espaces de représentation comme la piste du chapiteau, espace spécifique au cirque, les scènes de théâtre, l'espace public. L'artiste de cirque peut être, par ailleurs, titulaire du droit d'auteur. Il exerce aujourd'hui son activité dans un univers professionnel représentant une réalité très diverse, qui va des entreprises de cirques traditionnels aux compagnies de cirque contemporain, en passant par une multitude de contextes professionnels tels que l'événementiel, les parcs d'attraction, le cabaret ou les spectacles de variétés mais aussi la participation d'artistes de cirque à des spectacles embrassant l'ensemble des arts de la scène. En lien avec son activité artistique, l'artiste de cirque est éventuellement amené à intervenir en milieu scolaire ou dans toutes autres actions relevant de la sensibilisation des publics à son art.

L'interprète artiste de cirque peut prendre des responsabilités dans l'élaboration, la préparation et la représentation des œuvres

Une des spécificités du métier d'artiste de cirque est d'avoir à exercer le plus souvent une seconde carrière professionnelle après sa carrière d'interprète. Si certains optent pour une évolution ou réorientation professionnelle dans des métiers proches (enseignant, metteur en piste) ou dans des métiers connexes au spectacle (administration culturelle, gestion, communication), certains réalisent une reconversion dans d'autres secteurs professionnels.

ACTIVITÉS VISÉES

Exercice de son art d'interprète d'artiste de cirque

- Contribution à la mise en œuvre d'un spectacle ou d'un numéro de cirque
- Interprétation du numéro, du spectacle de cirque ou pratique de son art dans un projet pluridisciplinaire

Entretien et développement de ses capacités artistiques

- Développement et enrichissement des techniques et du vocabulaire afférents à sa discipline
- Développement des composantes techniques et artistiques de sa discipline
- Entretien et développement de ses capacités corporelles
- Développement de son autonomie et de ses capacités d'adaptation

Participation à une démarche de recherche

- Élargissement de sa connaissance de la culture circassienne et des autres arts
- Mobilisation des connaissances en matière artistique, technique et institutionnelle, dans une démarche de recherche

Sécurisation de son parcours professionnel d'artiste de cirque

- Préservation de son intégrité physique et de celle des autres, garantie de la sécurité du lieu et du matériel
- Entretien de sa connaissance de l'environnement socio-professionnel et technique de son métier
- Participation à la promotion de son art
- Adaptation par rapport à l'usure des corps

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Prendre connaissance du projet de l'œuvre, en saisir la singularité artistique
- Analyser et s'approprier les indications reçues
- Mémoriser des enchaînements, des séquences longues et/ou complexes d'écriture circassienne, les assembler, y apporter des modifications
- Participer aux phases de recherche d'écriture circassienne et aux répétitions
- Adapter et choisir les figures techniques au regard des contraintes physiques et de sécurité dans des circonstances d'exercice habituelles comme dans des circonstances exceptionnelles.
- Proposer et enrichir des éléments de composition à partir des indications données, des situations de jeu (solo, duo...) et d'éléments techniques personnels
- Improviser librement ou selon un cadre et des consignes énoncées
- Reprendre un rôle et participer à sa transmission en utilisant, le cas échéant, les différentes ressources disponibles : transmission directe, vidéo, notation
- Relier son imaginaire à l'imaginaire de l'œuvre
- Élaborer une interprétation à partir des informations recueillies sur les contextes culturels, historiques, stylistiques et artistiques d'une œuvre ou d'une situation de départ donnée
- Conduire sa démarche artistique ou élaborer ses propositions en cohérence avec les enjeux du numéro ou du spectacle (styles, concepts...) et la direction artistique
- Suggérer des nuances d'interprétation en affirmant des partis pris liés à des dimensions de présence, dynamique, projection...
- Se mettre en jeu par rapport à soi, aux autres artistes et au public
- Adapter l'adresse du geste et de l'enchaînement dans l'espace soit circulaire soit frontal ou tout autre espace de représentation y compris non conventionnel (espaces naturels ou urbains, galeries, musées, centres commerciaux, montgolfières, espaces non conçus pour le spectacle)
- Dans sa discipline, approcher et utiliser l'ensemble des techniques de travail et la diversité des esthétiques
- Réaliser les gestes, figures et combinaisons de figures de base et complexes
- Aborder de nouvelles techniques corporelles susceptibles d'être rencontrées lors de nouvelles œuvres ou démarches artistiques
- Fiabiliser l'exécution des mouvements et la virtuosité technique
- Rechercher des gestes, des figures et combinaisons de figures novateurs, singuliers, en lien ou non avec un agrès
- Maîtriser la diversité des relations au(x) autre(s) artiste(s) : contact, écoute, portés, regards
- Appréhender et exprimer physiquement les éléments liés à l'espace, à l'écriture dramatique, chorégraphique ou

musicale

- Composer des enchaînements à partir d'une écriture dramatique, chorégraphique ou musicale, en transposer le sens dans le choix et la forme d'interprétation.
- Mettre en relation, éprouver la nécessité des gestes et enchaînements techniques avec le sens d'une écriture dramatique, chorégraphique ou musicale
- Développer les capacités narratives ou conceptuelles du geste : adresse, regard, sens du récit, signification du geste, tension dramatique, rythme des gestes et enchaînements...et leurs combinaisons
- Entretenir sa condition physique (préparation physique générale ou spécifique) et poursuivre un entraînement régulier lié à sa discipline
- Appliquer les notions fondamentales d'analyse du corps dans les mouvements du cirque, en utilisant ses connaissances anatomiques et physiologiques
- Identifier ses temps personnels de récupération et anticiper sur les risques liés à la fatigue ou aux traumatismes corporels en appliquant les techniques de relaxation, de récupération et de conscience corporelle
- Évaluer sa prise de risque en identifiant les situations à risques liées à l'environnement et/ou à la nature du mouvement et contribuer à y remédier
- Se confronter à la diversité des démarches et processus artistiques rencontrés
- Organiser son travail personnel et s'aménager des temps de travail autonome
- Appliquer des techniques de maquillage, de coiffure, d'ajustement des costumes, permettant à l'artiste de cirque d'organiser son temps de préparation
- Contribuer à l'adaptation de son matériel à ses propres caractéristiques corporelles
- Communiquer avec des professionnels ne pratiquant pas sa langue maternelle
- Nourrir sa propre pratique artistique par une culture circassienne (connaissance de l'histoire et de l'actualité du cirque), mais aussi par des autres arts et une solide culture générale
- Approcher la diversité des esthétiques, et leur croisement dans le domaine du spectacle contemporain
- Entretenir ses connaissances du cirque et du spectacle vivant en général (histoire, esthétiques actuelles) et des conditions d'exercice de la profession (connaissances réglementaires, administratives et institutionnelles)
- Utiliser la terminologie descriptive et critique pour commenter les arts du spectacle
- Nommer, analyser, objectiver les éléments constitutifs des œuvres ou des écritures circassiennes et de tout spectacle faisant appel à une technique circassienne
- Définir des problématiques d'étude par une réflexion théorique et critique portant sur les arts du spectacle, notamment du cirque (littérature, esthétique, histoire de l'art, sociologie de l'art)
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires, leurs évolutions, ainsi que des différentes formes circassiennes, selon une réflexion prospective
- Exploiter son matériel (montage, démontage, entretien), ses caractéristiques, en connaissant les usages et les risques liés à son utilisation et en évaluant la sécurité des personnes
- Exploiter les différents matériaux nécessaires à la préservation de l'intégrité physique, en utilisant le vocabulaire technique dédié
- Le cas échéant, collaborer à la conception et au suivi de la réalisation du matériel ou nouveaux agrès
- Adopter la bonne conduite à tenir en cas d'accident : respecter et faire respecter les consignes et actions en matière de premiers secours
- Identifier les modes d'organisation du spectacle vivant, et du cirque en particulier, et leurs évolutions dans l'histoire
- Appliquer les dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans le spectacle vivant et les usages relatifs à l'emploi et à l'activité économique
- Identifier et s'adapter aux différents environnements de représentation (chapiteau, aire de jeu, scène, plateau, coulisses, dégagements, cintres, installation électrique, lumière et son...) dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité propres à ces lieux spécifiques
- Identifier et appréhender l'ensemble des métiers liés à l'activité circassienne : la mise en piste, l'enseignement du cirque, l'action culturelle (médiation, communication, sensibilisation), l'administration culturelle, la direction de structure, la régie technique, la captation et la diffusion du spectacle vivant, la création circassienne (et l'application des droits d'auteur), les filières paramédicales et de la forme
- Rendre compte de sa démarche artistique devant un public, en lien avec un spectacle et adapter sa présentation aux spécificités du public.
- Exposer les éléments fondamentaux de sa pratique à un professionnel de l'art ou un employeur
- Développer son regard et une analyse critique des œuvres
- Identifier les acquis circassiens utilisables en vue de l'évolution prévisible de carrière, d'une reconversion ou d'une

réorientation professionnelle au-delà de la carrière d'artiste de cirque.

Blocs de compétences

RNCP39409BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP39409BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue, épreuves pratiques

RNCP39409BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP39409BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et mises en situation

RNCP39409BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et mise en situation

RNCP39409BC06 — Exercer son art d'interprète d'artiste de cirque

LISTE DE COMPÉTENCES

- Prendre connaissance du projet de l'œuvre, en saisir la singularité artistique
- Analyser et s'approprier les indications reçues
- Mémoriser des enchaînements, des séquences longues et/ou complexes d'écriture circassienne, les assembler, y apporter des modifications
- Participer aux phases de recherche d'écriture circassienne et aux répétitions

- Adapter et choisir les figures techniques au regard des contraintes physiques et de sécurité dans des circonstances d'exercice habituelles comme dans des circonstances exceptionnelles.
- Proposer et enrichir des éléments de composition à partir des indications données, des situations de jeu (solo, duo...) et d'éléments techniques personnels
- Improviser librement ou selon un cadre et des consignes énoncées
- Reprendre un rôle et participer à sa transmission en utilisant, le cas échéant, les différentes ressources disponibles : transmission directe, vidéo, notation
- Relier son imaginaire à l'imaginaire de l'œuvre
- Élaborer une interprétation à partir des informations recueillies sur les contextes culturels, historiques, stylistiques et artistiques d'une œuvre ou d'une situation de départ donnée
- Conduire sa démarche artistique ou élaborer ses propositions en cohérence avec les enjeux du numéro ou du spectacle (styles, concepts...) et la direction artistique
- Suggérer des nuances d'interprétation en affirmant des partis pris liés à des dimensions de présence, dynamique, projection...
- Se mettre en jeu par rapport à soi, aux autres artistes et au public
- Adapter l'adresse du geste et de l'enchaînement dans l'espace soit circulaire soit frontal ou tout autre espace de représentation y compris non conventionnel (espaces naturels ou urbains, galeries, musées, centres commerciaux, montgolfières, espaces non conçus pour le spectacle)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue, épreuves pratiques, évaluation terminale ou entretien

RNCP39409BC07 — Entretenir et développer ses capacités artistiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Dans sa discipline, approcher et utiliser l'ensemble des techniques de travail et la diversité des esthétiques
- Réaliser les gestes, figures et combinaisons de figures de base et complexes
- Aborder de nouvelles techniques corporelles susceptibles d'être rencontrées lors de nouvelles œuvres ou démarches artistiques
- Fiabiliser l'exécution des mouvements et la virtuosité technique
- Rechercher des gestes, des figures et combinaisons de figures novateurs, singuliers, en lien ou non avec un agrès
- Maîtriser la diversité des relations au(x) autre(s) artiste(s) : contact, écoute, portés, regards
- Appréhender et exprimer physiquement les éléments liés à l'espace, à l'écriture dramatique, chorégraphique ou musicale
- Composer des enchaînements à partir d'une écriture dramatique, chorégraphique ou musicale, en transposer le sens dans le choix et la forme d'interprétation.
- Mettre en relation, éprouver la nécessité des gestes et enchaînements techniques avec le sens d'une écriture dramatique, chorégraphique ou musicale
- Développer les capacités narratives ou conceptuelles du geste : adresse, regard, sens du récit, signification du geste, tension dramatique, rythme des gestes et enchaînements...et leurs combinaisons
- Entretenir sa condition physique (préparation physique générale ou spécifique) et poursuivre un entraînement régulier lié à sa discipline
- Appliquer les notions fondamentales d'analyse du corps dans les mouvements du cirque, en utilisant ses connaissances anatomiques et physiologiques
- Identifier ses temps personnels de récupération et anticiper sur les risques liés à la fatigue ou aux traumatismes corporels en appliquant les techniques de relaxation, de récupération et de conscience corporelle
- Évaluer sa prise de risque en identifiant les situations à risques liées à l'environnement et/ou à la nature du mouvement et contribuer à y remédier
- Se confronter à la diversité des démarches et processus artistiques rencontrés
- Organiser son travail personnel et s'aménager des temps de travail autonome
- Appliquer des techniques de maquillage, de coiffure, d'ajustement des costumes, permettant à l'artiste de cirque d'organiser son temps de préparation
- Contribuer à l'adaptation de son matériel à ses propres caractéristiques corporelles
- Communiquer avec des professionnels ne pratiquant pas sa langue maternelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue, épreuves pratiques, évaluation terminale ou entretien

RNCP39409BC08 — Participer à une démarche de recherche en mobilisant une culture générale artistique et pédagogique, notamment dans le domaine du cirque

LISTE DE COMPÉTENCES

- Nourrir sa propre pratique artistique par une culture circassienne (connaissance de l'histoire et de l'actualité du cirque), mais aussi par des autres arts et une solide culture générale
 - Approcher la diversité des esthétiques, et leur croisement dans le domaine du spectacle contemporain
 - Entretenir ses connaissances du cirque et du spectacle vivant en général (histoire, esthétiques actuelles) et des conditions d'exercice de la profession (connaissances réglementaires, administratives et institutionnelles)
 - Utiliser la terminologie descriptive et critique pour commenter les arts du spectacle
 - Nommer, analyser, objectiver les éléments constitutifs des œuvres ou des écritures circassiennes et de tout spectacle faisant appel à une technique circassienne
 - Définir des problématiques d'étude par une réflexion théorique et critique portant sur les arts du spectacle, notamment du cirque (littérature, esthétique, histoire de l'art, sociologie de l'art)
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires, leurs évolutions, ainsi que des différentes formes circassiennes, selon une réflexion prospective

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et/ou évaluation terminale

Dossier, Mémoire, Soutenance

RNCP39409BC09 — Sécuriser son parcours professionnel d'artiste de cirque

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exploiter son matériel (montage, démontage, entretien), ses caractéristiques, en connaissant les usages et les risques liés à son utilisation et en évaluant la sécurité des personnes
- Exploiter les différents matériaux nécessaires à la préservation de l'intégrité physique, en utilisant le vocabulaire technique dédié
- Le cas échéant, collaborer à la conception et au suivi de la réalisation du matériel ou nouveaux agrès
- Adopter la bonne conduite à tenir en cas d'accident : respecter et faire respecter les consignes et actions en matière de premiers secours
- Identifier les modes d'organisation du spectacle vivant, et du cirque en particulier, et leurs évolutions dans l'histoire
- Appliquer les dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans le spectacle vivant et les usages relatifs à l'emploi et à l'activité économique
- Identifier et s'adapter aux différents environnements de représentation (chapiteau, aire de jeu, scène, plateau, coulisses, dégagements, cintres, installation électrique, lumière et son...) dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité propres à ces lieux spécifiques
- Identifier et appréhender l'ensemble des métiers liés à l'activité circassienne : la mise en piste, l'enseignement du cirque, l'action culturelle (médiation, communication, sensibilisation), l'administration culturelle, la direction de structure, la régie technique, la captation et la diffusion du spectacle vivant, la création circassienne (et l'application des droits d'auteur), les filières paramédicales et de la forme
- Rendre compte de sa démarche artistique devant un public, en lien avec un spectacle et adapter sa présentation aux spécificités du public.
- Exposer les éléments fondamentaux de sa pratique à un professionnel de l'art ou un employeur
- Développer son regard et une analyse critique des œuvres
- Identifier les acquis circassiens utilisables en vue de l'évolution prévisible de carrière, d'une reconversion ou d'une réorientation professionnelle au-delà de la carrière d'artiste de cirque

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue, épreuves pratiques, évaluation terminale ou entretien

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

9499Z Activités des organisations associatives n.c.a. / Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

9001Z : Autres activités récréatives et de loisirs

9003B :

Autre création artistique

9002Z : Activités de soutien au spectacle vivant

9329Z : Autres activités récréatives et de loisirs

L'interprète artiste de cirque exerce son activité dans une ou plusieurs organisations de spectacle :

- entreprises de cirque, essentiellement constituées sous forme de sociétés commerciales (SARL, SA...)
- compagnies de cirque, essentiellement constituées sous forme d'associations à but non lucratif (association loi 1901) ou SCOP
- compagnies du spectacle vivant
- structures de production-diffusion spécifique au cirque (pôles nationaux, festivals organisés par des structures pluridisciplinaires (scène nationale, scène conventionnée, théâtre de ville...)
- cabarets, parcs d'attraction
- sociétés de production d'événements ou sociétés audiovisuelles
- institutions publiques ou parapubliques (opéra...)
- structures socio-culturelles ou éducatives

Ces structures employeuses doivent être détentrices de la licence d'entrepreneurs de spectacles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Interprète du spectacle vivant et du spectacle audiovisuel

Ce métier s'exerce le plus souvent sous CDD d'usage. Certaines structures (grandes entreprises de cirque traditionnel, parcs d'attraction, cabarets, ateliers d'initiation aux arts du cirque, centres socio-culturels...) proposent généralement des contrats à durée déterminée (CDD) ou indéterminée (CDI).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 593 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	115 802
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	49 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation initiale est subordonnée à la réussite d'un concours d'entrée réservé aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence.

Le candidat doit également fournir :

- une attestation de pratique dans le domaine des arts du cirque ou, le cas échéant, gymniques, acrobatiques, chorégraphiques, d'une durée d'au moins 2 ans comportant un volume horaire d'au moins 500h par an.
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique physique intensive.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury de l'évaluation terminale est présidé par une personnalité qualifiée dans le domaine du cirque. Le directeur de l'établissement d'enseignement supérieur participa au jury avec une voix consultative.

Outre son président, il comprend au moins 3 personnalités du domaine des arts du cirque. L'un des membres exerce une activité professionnelle d'enseignement ou de recherche au sein d'un établissement universitaire.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de VAE est présidé par le directeur de l'établissement habilité à délivrer ce diplôme ou son représentant. Outre son président, il comprend au moins : un représentant des employeurs du secteur professionnel concerné ; un représentant des organisations syndicales de salariés du secteur professionnel concerné ; un enseignant ou responsable pédagogique ou directeur des études au sein d'un établissement d'enseignement supérieur des arts du cirque ; une personnalité qualifiée du domaine des arts du cirque.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
12 000 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2029
Date de dernière délivrance possible	31/08/2032

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP37296

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Theatre-spectacles/Enseignement-formation-et-metier>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39409/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 08/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la

branche (NPEC).